

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Le Chœur du Collège de St-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1931, tome 30, p. 241-253

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Le Chœur du Collège de St-Maurice

I.

A la IX^e Fête valaisanne de chant à Sierre

PETITE CHRONIQUE

Deux ans déjà se sont écoulés depuis la VIII^e Fête valaisanne de chant. Celle-ci date en effet des 25 et 26 mai 1929, et la bonne cité de St-Maurice n'a pas oublié encore l'animation insolite et joyeuse qui emplit alors son étroite et vétuste enceinte. Cette fête fut notre voisine et même notre hôtesse, puisqu'une partie des chanteurs trouva gîte dans des locaux du Collège, et que les parties principales du congrès eurent pour abri soit le romantique Théâtre du Collège, soit la cantine élevée « en Pré », c'est-à-dire sur le « Pré » de l'Abbaye ! Aussi bien, le Collège de St-Maurice y participa-t-il. Son succès fut éclatant, et comme c'était la première fois qu'il se présentait à des juges, M. Oscar de Chastonay, dans *L'Echo de Sierre* du 29 mai, put parler de « révélation ».

Tout cela est déjà du passé, et un nouveau congrès a eu lieu. Normalement, son temps ne devait arriver que l'an prochain, mais diverses circonstances motivèrent une dérogation à l'ordre triple de la terre, et l'on raccourcit nos Olympiades d'un an. La IX^e Fête valaisanne de chant eut donc lieu les 30 et 31 mai 1931, et ce fut au tour de Sierre d'être enchantée.

Le Collège de St-Maurice ne pensa d'abord point y prendre part, mais, sur les instances réitérées des maîtres de la musique en Valais, et de M. Georges Haenni surtout, il ne fut plus possible de se dérober. C'est ainsi que le Collège de St-Maurice monta à Sierre le dimanche 31 mai.

Pour la première fois, le chant grégorien était appelé à figurer au concours. Heureuse reconnaissance de l'antique plainchant, pour la restauration duquel l'Abbaye de St-Maurice —

non oublieuse des mélodies du VI^e siècle qui faisaient d'elle un centre dans la Gaule religieuse — travaille depuis quinze ans.

« Ce que je tiens à dire avant tout, écrit M. Arthur Parchet ⁽¹⁾, c'est que cette fête de chant a rempli mon cœur de joie, car elle m'a fait constater un réel et sérieux progrès depuis celle de St-Maurice. » L'art vocal a gagné, depuis deux ans, et en surface et en profondeur. De nouveaux groupements se sont formés, de nouveaux concurrents se sont levés, et, parmi eux, il faut citer surtout le Séminaire de Sion, pour le chant grégorien, et la Maîtrise Ste-Cécile de Sierre, pour le chant polyphonique. Ces deux groupes se sont à la fois révélés et placés sur les cimes.

C'est même la Maîtrise de Sierre — chœur mixte d'enfants auxquels nous eûmes le plaisir de trouver mêlés les chanoines de St-Maurice professeurs à l'Ecole commerciale de Sierre — qui conquit le premier rang pour M. Parchet :

Dans les chœurs mixtes d'enfants, le chœur imposé *Ave Maria*, de Mouton (XV^e siècle), Lens le rendit assez bien, ainsi que son chœur de choix libre. Quant à la maîtrise de Sierre, c'était un véritable enchantement. Je n'hésite pas à qualifier cette production comme étant la plus belle de tout le concours. M. le recteur Timmermans est un directeur admirable, un musicien d'une finesse peu commune et un animateur hors ligne, tout comme M. le chanoine Broquet qui fit exécuter magnifiquement *Vox dilecti mei* de Palestrina et *Laudate cæli* de Benevoli.

M. Edmond Humeau ⁽²⁾ s'arrête avec complaisance sur ces merveilles de chant polyphonique :

... Ici, la grêle sonnette du jury et voilà qu'un immense accord mélodieux s'étoffe de beaux timbres d'enfants de Sierre et de St-Maurice. On se plaît à constater la faveur de Palestrina, si légitime et si riche en développements possibles. Le romantisme alpestre perd toutes ses couleurs devant le jeu grave et léger de la polyphonie vocale. La fête de Sierre manifeste cet *esprit nouveau* dont le chanoine Broquet porte la charge et l'honneur.

Egalement, continue M. Humeau (M. Parchet n'a pu assister au concours de chant grégorien), cette fête révèle au public enchanté le chant grégorien. Phrases lentes, phrases maladroites ; peu importe, maintenant. Pourvu que d'ici trois ans ces chœurs de paroisses cultivent avec

(1) Dans *Le Nouvelliste Valaisan* du 6 juin 1931.

(2) Dans *La Patrie valaisanne* du 4 juin 1931.

amour ce qu'un ami me nommait : *les mathématiques de l'âme délivrée*. Ces chœurs peuvent s'inspirer d'un double exemple que le jury n'a pas voulu départager : Séminaire de Sion et Abbaye de St-Maurice. Dans le premier chœur, sous la direction habilement géométrique du professeur Haenni, les voix, dont les timbres se confondent un peu, s'attachent à exécuter un canevas rythmique selon les rigoureuses et calmes méthodes de Solesmes. Au contraire, le chanoine Voirol recherche un juste équilibre dynamique dans les voix, insufflant aux textes une liberté d'allure qui les aère et les fait respirer. Ce fut le plus profitable enseignement de la journée que la comparaison de ces deux chœurs, plus ou moins initiateurs. Et cela eût suffi pour enchanter un promeneur, tant soit peu mélomane.

L'après-midi du dimanche, les concours achevés, les meilleures sociétés donnèrent un grand concert qui fut radiodiffusé.

Palestrina, dont le collège de St-Maurice présentait deux textes, avec un bonheur d'expression aussi intelligent qu'émouvant, continua paisiblement son triomphe, note M. Humeau.

M. Parchet a trouvé de même « impressionnante » la manière dont « le beau chœur mixte du collège de St-Maurice chanta deux magnifiques compositions du grand Palestrina ». Aussi a-t-il vivement regretté que la fatigue des enfants ait nui à la réussite de *l'Apothéose des Maîtres Chanteurs* de Richard Wagner.

Les Sierrois — Maîtrise Ste-Cécile, Chœur mixte protestant, Orchestre de Sierre réunis — ont interprété *l'Hymne au Pays* de Parchet avec un grand succès. M. Humeau définit ce morceau « une cantate wagnérienne et campagnarde », créée par Arthur Parchet avec des paroles de l'abbé Bovet. Le critique compositeur reçut une gerbe de fleurs naturelles, et, à son tour, il décerne dans le journal, à ses aimables interprètes et à leur « admirable directeur, le recteur Timmermans, qui fut l'âme de cette production », les fleurs les meilleures de sa gratitude : « ...Vous avez chanté comme des anges sous la direction de votre archange »...

JURYS

I. Jury de chant polyphonique

Président : M. Alexandre Dénéreáz, professeur, Lausanne.

Membres : MM. Joseph Bovet, professeur, Fribourg.

Charles Mayor, professeur, Lausanne.

Georges Plantillon, professeur, Neuchâtel.

Casimir Meister, directeur, Soleure.

Emmanuel Barblan, professeur, Soleure.

Emile Lauber, professeur, St-Aubin.

II. Jury de plain-chant

Président : M. William Moutillet, professeur, Genève.

Membres : MM. Pierre Carraz, professeur, Genève.

Albert Maeder, professeur, Genève.

C'est M. Mayor qui, au soir de la fête, a été chargé de lire le palmarès.

PALMARÈS

Nous extrayons du Palmarès, suivi d'un communiqué rectificatif de M. Alexandre Dénéreáz, Président du Jury, les classements suivants :

Au concours d'exécution du chant polyphonique, le chœur mixte du Collège de St-Maurice figure seul en division supérieure des chœurs d'enfants et obtient une couronne de laurier de 1^{re} classe et les félicitations du Jury, avec la note 58,50. Il se classe ainsi en tête de tout le Valais. La Maîtrise de Sierre suit immédiatement, en première division, avec les mêmes note et couronne.

Au concours de chant grégorien, le Séminaire de Sion et le Collège de St-Maurice étaient seuls à concourir en division supérieure. Ils ont été classés *ex-aequo*, avec la mention « excellent et félicitations du Jury » et la note 59,70.

SIERRE PRÉSENTE ET LOINTAINE

Comme nous l'avons fait pour *Agaune*, dans un article de M. Henri Schubiger, nous découpons dans un article de M. Edmond Humeau ⁽¹⁾ ce tableau intéressant de la ville de Sierre. Car c'est bien maintenant une ville, et une ville grandissante. Tandis qu'Agaune et Sion ne sont guère que des villes de tradition vivant sur le passé, Sierre, vieux bourg mais cité tard venue, semble éclipser même Martigny dont les bonnes fées somnolent, et l'avenir paraît avoir marqué la jeune ville de Sierre de son doigt.

Couronnes de lauriers, aigles et coupes nickelées, rouleaux de diplômes, quand tous ces hochets sont classés, les drapeaux gainés, reste-t-il rien de mieux ? C'est impossible que toute une ville se soit dévouée, que quinze cents chanteurs soient passés et des promeneurs par milliers, pour laisser, à l'aube du lundi, les chants s'affaiblir, les danses se dénouer, les papiers traîner. Pauvre travail et salaire des hommes s'il en était ainsi.

L'auteur « voudrait, par quelques lignes de force, déterminer un certain esprit de Sierre, pour qu'un promeneur enchanté trouve cette fête présente et lointaine ».

Il se promettait le soleil de Sierre comme une roue d'engrenage où la joie se prendrait naturellement, une belle roue dentelée comme le soleil bon enfant aux armoiries de la ville. Ce merveilleux soleil, on le trouvait bien sur les portiques et certaines affiches ; mais ce merveilleux soleil sur un pays de pivoinies, de vignes et de foin sec, dut se métamorphoser.

La pluie sur les frais rideaux de peupliers, sur le vignoble mesuré entre un Rhône de remous bouillonnants et l'enchevêtrement des rochers, la pluie sauvage et délicate envahit le matin, brouille le paysage des réclames.

« Qu'allait-il donc rester au promeneur ? » se demande l'auteur... « A se décevoir, ce serait trop bête. Il lui resta tout un dimanche de nuages et de verdure sous les noyers et les marronniers, sans aucune raison de partir ». Ainsi, « à vouloir imaginer une vibration de lumière qui tordrait et dégagerait les masses, comme aux tableaux du Greco », se substituait « la douceur de Rainer Maria Rilke envahissant le ciel ».

(1) *La Patrie valaisanne*, 4 juin 1931.

Cher Rilke, enterré un peu plus haut dans le cimetière de Rarogne, comment la familière et incomparable mélancolie de la poésie ne m'aurait-elle pas poursuivi, la journée entière ?

Près d'une tour il songeait solitaire, et M. Humeau voit « toutes les tours de Brigue à St-Maurice communiquer » le message de Sierre, Sierre qu'il nomme « ville d'espérance ». Oui, « ville d'espérance », car c'est bien à une « naissance de ville » qu'assiste le promeneur courant d'un coin à un autre.

... Que reste-t-il encore dans la tête du promeneur enchanté ? Mais le défilé des gendarmes splendides, rouges et bleus aux blanches buffleteries des gibecières, suivis par les charmants vieux costumes de Conches et de Savièse...

Pour finir, le ciel est encore de laine et le paysage frais. Mais pourquoi cette image revient-elle ? Sierre : six hommes derrière un tambour descendant vers l'église par la route de Muraz. L'enchantement continue.

II.

Du *Livret officiel pour la IX^e Fête cantonale valaisanne de chant*, nous extrayons l'article suivant écrit par M. le chanoine Broquet :

Quelques lieux communs sur la polyphonie religieuse au 16^e siècle

Les chœurs de nos paroisses prennent goût petit à petit au chant de l'école palestrinienne : au point de vue de l'art et de la dignité du culte, il faut s'en réjouir. Sans doute, cette musique figurée n'est pas la seule à servir la liturgie, et la piété contemporaine, avec des moyens très modernes, peut et doit atteindre le même but. Mais, jusqu'ici, les faits semblent démontrer que nulle forme d'art vocal, après le plain-chant, ne convient mieux à l'église.

On y apprend, d'ailleurs, bien des choses. A notre époque, où la recherche dévergondée des effets harmoniques et la prépondérance accordée au timbre dans le domaine

instrumental font perdre de vue la notion, trop naïve peut-être, que la mélodie est la qualité essentielle de la musique, il est salutaire de se rafraîchir à des œuvres qui vivent, avant tout, par la vertu de la mélodie.

Le plain-chant présente des modèles parfaits de mélodie pure, la polyphonie palestrinienne des modèles parfaits de mélodies combinées par l'art du contrepoint, attribuant à chaque voix un intérêt à peu près égal. La voix supérieure n'y a pas seule son rôle mélodique à jouer, soutenue par les autres voix, mais chaque partie chante. Puis l'on y rencontre des passages purement harmoniques, d'une hardiesse de relations parfois étonnante, ils sont toujours justifiés par le texte et introduisent dans la trame un élément de variété. J'aimerais déterminer les propriétés d'une bonne mélodie (mais ceci n'est pas un cours) et montrer que les mélodies de l'école palestinienne, sans être très originales, méritent infiniment plus d'estime que toute la production religieuse du XIX^e siècle, avec son romantisme vide et ses prétentieuses platitudes. Et quelle aisance dans la conduite des parties, à laquelle n'atteindront pas les auteurs du XVII^e siècle, et dont je ne retrouve l'équivalent (changeant ce qu'il faut changer) que dans la maîtrise instrumentale de Bach, de Franck ou de Wagner. Combien d'œuvres religieuses modernes, pour lesquelles on avait peut-être une prédilection, paraissent fades et vulgaires, une fois qu'on a abordé le répertoire du XVI^e siècle ! Des enfants de douze ans en perçoivent la différence, se rendent compte qu'avec cette musique palestrinienne réellement ils « chantent », qu'elle offre autrement plus d'intérêt et que, par surcroît, elle n'est pas plus difficile qu'une autre : au contraire.

Nous avons tous appris que le premier temps d'une mesure est fort, que le deuxième temps est faible ; que, si un hasard malencontreux vient briser cette ordonnance, le phénomène se nommera syncope. Et voilà la barre de mesure promue à l'office de gendarme chargé de régulariser la circulation du rythme. Nos anciens nous enseignent que le rythme est indépendant de la mesure, puisqu'ils n'usaient point des barres verticales. Qu'auraient donc pensé les hommes ingénieux qui les inventèrent pour faciliter la lecture, s'ils avaient prévu le rôle outrecuidant qu'elles devaient s'arroger et leur influence pernicieuse sur la musique moderne ? Conserver l'omnipotence de la barre de mesure dans les

marches militaires et les danses, passe encore ; mais c'est une grossière erreur que de lui attribuer une importance rythmique quelconque dans les œuvres qui nous occupent.

L'exécution en sera donc très souple, libre, aisée. Elle sera variée aussi. Quelques spécialistes — que j'estime fort d'ailleurs — s'insurgent contre les interprétations de Casimiri, les jugeant trop théâtrales et, par réaction, exagèrent en sens opposé. L'église n'est pas un théâtre ; mais nulle part ailleurs le drame de la destinée humaine ne s'exprime plus fortement que dans les textes qui s'y lisent ou s'y chantent ; il y a les épanchements de la charité ; il y a des cris d'allégresse et de douleur, à côté des sereines effusions de la joie ; il y a le récit, à quoi nulle tragédie ne saurait se comparer, de la mort d'un Dieu. La musique que les auteurs du XVI^e siècle ont adaptée à ces textes témoignent du souci d'en traduire le sens d'une manière extrêmement expressive, qui va fréquemment jusqu'à la transposition pittoresque elle-même. Pourquoi l'exécutant ferait-il abstraction du texte et des intentions si clairement indiquées par les compositeurs ? Pourquoi lui interdire d'exprimer dramatiquement les textes dramatiques, de chanter doucement la joie, de crier l'allégresse ou la douleur, ou même de raffiner quelque peu sur les passages visiblement écrits en vue d'un effet pittoresque ? Au reste, s'imaginer que les gens de la Renaissance exécutaient leurs messes et leurs motets d'une façon morne, c'est, je crois, commettre un grave contresens historique et méconnaître cette époque débordante de vie.

Qu'il faille éviter l'exagération, cela va sans dire. L'art religieux, comme tous les autres, a sa grosse part d'artificiel ; mais insister sur ses artifices est puéril et parfois périlleux. Trop « figner », outrer les accents expressifs ou les rythmes devient aisément ridicule et détourne une exécution religieuse de sa fin, qui est de procurer l'édification du peuple et la gloire de Dieu, et non pas de satisfaire la vanité des choristes et de leur directeur (à moins qu'ils ne chantent dans une salle de concert ou de concours où la gloriole trouvera — peut-être — son compte...) Et puis la discrétion, malgré qu'en aient certains, n'est pas nécessairement une marque d'impuissance et c'est aussi une vertu bien aimable. Je préférerai toutefois, à des exécutions correctes et pâles, celles dont Casimiri nous donne

de magnifiques modèles ; le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elles sont intelligentes.

Toutes les règles d'une bonne exécution ne se ramèneraient-elles pas, en définitive, à celle-ci : chantons intelligemment ?...
Chne Louis BROQUET

« Des écrits de ce genre sont si remarquables d'intelligence et de clarté qu'ils méritent d'atteindre un public beaucoup plus étendu que celui d'une fête de chant. Leur valeur éducative est telle que l'on regrette de ne pouvoir en offrir plus souvent le bienfait à nos lecteurs. » ⁽¹⁾

III.

Deux Auditions

Le dimanche 17 mai, à 15 h. 30, le Chœur du Collège de St-Maurice a donné à Martigny une audition dont voici le

Programme :

Première partie : Chants religieux

1. *Ad te levavi*, chœur mixte. PALESTRINA
2. a) *Alleluia et verset de la Dédicace d'une église*, plain-chant
b) *Hæc dies*, graduel de Pâques, plain-chant
(Morceaux imposés au concours de Sierre)
3. *Vox dilecti mei*, chœur mixte. (Chœur choisi pour le concours de Sierre) PALESTRINA
4. *Tenebrae factae sunt*, chœur d'hommes KLEIN
5. *Sanctus*, chœur mixte. PALESTRINA
6. *O mysterium adorabile*, solo de baryton ANTHEAUME
7. *Laudate coeli*, chœur mixte. (Chœur imposé au concours de Sierre). BENEVOLI

Deuxième partie : Chants profanes

1. *Chœur tiré de la « Création »*, chœur mixte HAYDN
2. *Cantique de David*, chœur d'hommes R. VUATAZ
3. *Le pâtre sur la montagne*, chœur mixte, chanson populaire
4. *Chanson d'hiver*, chœur mixte, chanson populaire
5. *Farandole*, chœur mixte, chanson populaire
6. *Les deux grenadiers*, solo de basse SCHUMANN
7. *Hymne d'après l'Apothéose des « Maîtres Chanteurs »*, chœur mixte. WAGNER

(1) *Patrie valaisanne*, 9 juin 1931.

Le 14 juin, à 17 h. 15 à cause de la chaleur accablante, une semblable audition a été donnée à St-Maurice. Seul le programme de plain-chant avait été modifié, l'*Haec dies* venant d'abord, et suivi de l'*Exaltent*, graduel de la Chaire de S. Pierre.

Nous publions, en guise de chroniques, les notes que M. Edmond Humeau a publiées sur la 1^{re} audition dans *La Patrie valaisanne* du 17 mai, et M. Jules Borloz sur la 2^e dans la *Feuille d'Avis d'Aigle* du 19 juin.

1.

Incapable d'une « critique musicale » quelconque, je voudrais marquer un peu des joies précieuses qu'on retrouve, après le concert donné par le Chœur mixte de l'Abbaye et du Collège de St-Maurice au Casino « Etoile » de Martigny, et que ces minutes-là soient sauvées, du moins.

Une salle fort sympathique à qui l'on pourrait reprocher, en général, non la bonne volonté ni l'intelligence technique, mais certain discernement délicat des valeurs. Il fallait savoir, par exemple, que le chœur d'hommes local avait déjà donné le *Tenebrae factae sunt*, pour comprendre son enthousiasme un peu facile. Aussi devant quelques morceaux de bravoure, on avait l'impression que d'autres œuvres lui passaient par dessus la tête, fuyaient au plafond. L'acoustique devait être mauvaise et un terrible vent du Sud...

Ce qui m'apparaît, en ce moment, c'est un splendide et sage tableau de Manet où le fond de ciel clair illumine la masse des têtes brun orangé et le bleu profond des habits. Au premier plan l'animateur invisible. Précieuse correspondance qui n'aurait rien de commun avec la musique, si l'on pouvait seulement écouter, mais précieuse parce que tout l'homme est intéressé.

Au registre des voix où dominant souvent les beaux timbres des basses, parfois un ténor tragique et désolé s'élève, ou une voix d'enfant fraîche et docile. On a justement apprécié le soprano Georges Fasel, ainsi que les solos des Chanoines Voirol et Closuit.

Le plain-chant, sous la direction du Chanoine Voirol, possède, surtout dans le graduel de Pâques, un ensemble de volumes clairs et obscurs qui satisfait l'esprit par son ordre et touche ainsi le cœur. C'est très beau.

Heureusement les œuvres de Palestrina composaient l'essentiel du programme de musique religieuse. Mais de quelle humanité pécheresse et séparée la longue supplication d'*Ad te levavi* ne se dégage-t-elle pas ? Au contraire, l'aérien et spirituel motet *Vox dilecti mei*, où le sujet coïncide miraculeusement avec la masse sonore, exprime juste le chant d'une âme libérée, le Cantique des créatures, une extase invincible, le bond rapide de la joie, l'inexprimable présence avouée.

Que d'autres eussent souhaité plus de netteté et de science — ces hommes et ces enfants ne sont pas professionnels —, je me souviens seulement que les choristes ne prennent pas l'accidentel pour l'âme. Ils donnent les morceaux « faciles » avec désinvolture et les œuvres « vraies » avec respect et charité.

Chants profanes. C'est un autre monde où la fraîcheur de la création n'est pas forcément où Haydn la concevait. La délicieuse *Farandole*, suite paysanne, jardin fleuri et bonne humeur, reste comme un témoignage vibrant et léger de ce que la nature peut accorder : un conte de Perrault. Mais, réponse dans son ordre au *Vox dilecti mei*, l'*Hymne* d'après l'*Apothéose des Maîtres-Chanteurs*, soulève un sublime prodige : au Palestrina, chantre de la grâce, se joint Wagner, héroïquement humain, emporté par sa frénésie qui n'est plus le ciel, un triomphe du chantage terrestre.

Je n'ai rien dit de l'animateur invisible, du vivant metteur en scène qui conduisait le chœur. On ne saura jamais rendre assez justice au Chanoine Broquet, non seulement à l'organiste et au rare compositeur, mais à celui à qui le Chœur du Collège et de l'Abbaye de St-Maurice doit son âme rayonnante, sa force attractive, sa forme. Serait-elle tellement docile la matière ?

E. H.

2.

Bravant les ardeurs tropicales de la fin estivale d'un printemps longtemps soumis aux frimas de l'hiver, le Chœur du Collège de St-Maurice a donné le concert annoncé dimanche après-midi dans le vieux théâtre de la cité. Afin d'annihiler un peu les effets d'un soleil particulièrement

brûlant, les organisateurs avaient eu l'heureuse idée de mettre le bâtiment sous le jet d'une douche fraîche et bienfaisante, qui rendit l'air de la salle respirable. Ce qui fait qu'un public nombreux au-delà de ce qu'on aurait osé espérer avait répondu à leur appel malgré tout ce qui incitait au repos sous les ombrages à l'air libre.

Le programme était fort intéressant par la variété et le choix des quatorze morceaux qui le composaient, tant de musique religieuse que de musique profane, pour chœur mixte, chœur d'hommes ou solistes.

Parmi les auteurs, Palestrina tenait la place principale avec *Ad te levavi*, *Vox dilecti mei*, *Sanctus* pour chœur mixte. Toujours pour le même ensemble : *Laudate coeli*, de Benevoli, dont nous avons admiré l'ampleur et la puissance de la fin, un chœur tiré de la *Création* de Haydn, avec un joli solo de soprano ; trois chansons populaires : *Le pâtre sur la montagne*, *Chanson d'hiver*, *Farandole*, écrites en style polyphonique par M. le chanoine Broquet lui-même et d'un très joli effet. Un bel hymne d'après l'apothéose des *Maîtres chanteurs* de Wagner, a terminé le concert avec une grande majesté.

Les voix d'hommes eurent pour leur part, outre deux morceaux de plain-chant, le beau *Tenebrae factae sunt* de Klein et le *Cantique de David* de Roger Vuataz.

Enfin *O mysterium adorabile*, d'Antheaume, pour baryton, et *Les deux grenadiers* de Schumann, excellemment chantés par MM. les chanoines Voirol et Closuit, ce dernier possédant une superbe voix de basse, furent les morceaux réservés aux solistes.

Nous n'entrerons pas dans le détail de l'exécution de ce programme si complet où, malgré la chaleur, le Chœur mixte se montra à la hauteur de sa tâche en dépit de quelques petites défaillances inévitables en pareil cas. Sous la conduite sobre, paternelle et compétente de l'excellent musicien et compositeur qu'est M. le chanoine Broquet, cet ensemble vocal nous a paru très en forme malgré la difficulté chaque année renouvelée du recrutement d'une partie de ses effectifs. C'est une belle masse chorale dont l'effet général, surtout dans la musique sacrée, eût été meilleur encore sous les voûtes sonores d'un édifice religieux. Des œuvres comme celles de Palestrina, par exemple, n'acquiescent toute leur valeur qu'à l'église, pour laquelle elles ont

été écrites, et les premières auditions que nous eûmes l'occasion d'entendre dans celle de l'Abbaye nous ont laissé un souvenir de beauté et de majesté que nous ne pouvons retrouver ailleurs.

Quoi qu'il en soit, tous nos compliments au Chœur mixte et à son vaillant directeur, lequel fut à la brèche d'un bout à l'autre du concert, accompagnant aussi au piano, d'une main experte et particulièrement discrète, les deux solistes, tandis que M. Athanasiadès, professeur, tenait à son tour le piano dans les morceaux de Haydn et de Wagner.

L'auditoire a fait comme nous en applaudissant avec vigueur, reconnaissant ainsi tous les mérites et la valeur de cet effort artistique.

En remerciement, M. Broquet a bien voulu nous répéter un des morceaux du programme et nous donner, en plus, la charmante pochade musicale où Mozart chante avec tant d'esprit *Venerabilis barba capucinatorum*, la barbe vénérable des capucins dont il était parfois l'hôte ! Enlevé avec vigueur et humour par un double quatuor excellent, ce morceau caractéristique fit un tel plaisir à tous que seul le désir de ne pas abuser des forces des chanteurs dans cette atmosphère surchauffée, retint la salle de ne pas le demander une seconde fois. Avouons égoïstement que nous l'avons regretté !

Une remarque encore : Par sa situation, à la croisée de l'avenue de la gare et de la grande route du Simplon, en cette époque de circulation intense, le théâtre ne convient plus guère pour y donner des auditions tardives. C'est au milieu du hurvari lancinant et sans arrêt des moteurs, des « klaxons », des cornettes, qu'eut lieu le concert, bruits troublant incessamment le silence et le recueillement nécessaires pour jouir pleinement de cette belle musique.

J. B.